



12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt : **93420260.7**

51 Int. Cl.⁵ : **A43B 3/16, A43B 3/20**

22 Date de dépôt : **21.06.93**

30 Priorité : **22.06.92 FR 9207708**

71 Demandeur : **Diziere, Marie Madeleine**
423, route de Vernod
F-74330 Poisy (FR)

43 Date de publication de la demande :
29.12.93 Bulletin 93/52

72 Inventeur : **Diziere, Marie Madeleine**
423, route de Vernod
F-74330 Poisy (FR)

84 Etats contractants désignés :
AT BE CH DE DK ES GB IT LI NL PT SE

54 **Dispositif pour protéger de l'usure l'arrière des chaussures.**

57 L'invention concerne un dispositif permettant de protéger de l'usure, l'arrière des chaussures des conducteurs de voitures automobiles.

Il est constitué d'un gousset 1 relié à deux lanières 2 comportant à chaque extrémité un anneau 3, ces anneaux venant s'enfiler sur l'avant de la chaussure. Le dispositif est en place. La matière plastique souple, extensible, permet d'adapter ce dispositif sur toutes les pointures des chaussures. La matière plastique antidérapante permet au dispositif de rester bien en place.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à protéger l'arrière des chaussures des conducteurs de voitures automobiles.

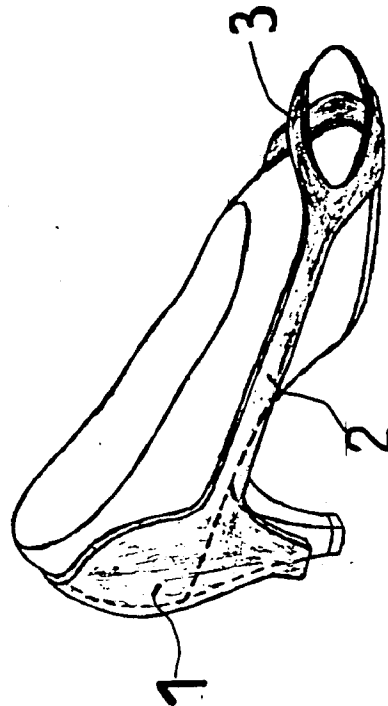


FIG 5

La présente invention concerne un dispositif pour la protection simple et efficace de l'arrière des chaussures, en position du conducteur de voiture automobile.

Les chaussures dans la conduite automobile traditionnelle, prennent une inclinaison telle, que c'est l'arrière des chaussures qui est en contact avec le tapis de sol du véhicule, la forme elle-même conique du talon favorise d'autant mieux ce contact direct avec le tapis de sol.

Il y a vite usure de l'arrière des chaussures et l'aspect devient très déplaisant, souvent la réparation est impossible ou alors très onéreuse.

Le présent dispositif selon l'invention, permet de remédier à cet inconvénient. Il est une protection, un cache. Il a la particularité d'être en matière plastique très souple et antidérapante, d'où la possibilité d'épouser parfaitement les formes qu'il enrobe. La matière antidérapante lui confère de rester bien en place malgré les sollicitations fréquentes et importantes de droite et de gauche, engendrées par le pied du conducteur.

Il comporte un gousset qui enveloppe tout l'arrière de la chaussure, y compris le talon. De ce gousset partent deux lanières plates, qui comportent un anneau à chaque extrémité. Ces anneaux s'engagent sur l'avant de la chaussure, avec une tension sur le gousset créée par les lanières. Du fait de la matière souple, ce dispositif absorbe toutes les pointures des différentes chaussures.

Selon des modes particuliers de réalisation:

- le gousset peut être plein ou ajouré, de forme galbée ou plan
- les lanières peuvent être pleines ou ajourées, chaque lanière pouvant être en deux bandes indépendantes parallèles
- les anneaux solidaires des lanières, faisant un tout monobloc

Les lanières pouvant être en toute autre matière, indépendantes, rapportées, peuvent être fixées sur le gousset par rivets, collage, par bande type velcro, anneau double ou tout autre objet clipsable ou crochetable. Les extrémités des lanières comportant actuellement des anneaux, peuvent avoir tout autre mode de fixation entre elles ou directement sur la chaussure. ou encore le dispositif peut être composé d'un gousset arrière, de deux lanières et d'un gousset avant, l'ensemble faisant une seule pièce monobloc.

Les dessins annexés illustrent l'invention

La figure 1 représente en vue de dessus le dispositif selon l'invention. Les figures 2 et 3 représentent le dispositif selon une vue de côté et une vue de dessus suivant un angle différent. En référence à ces dessins, le dispositif comporte un gousset 1 (ce gousset peut être également plan) dont la forme est galbée. De ce gousset 1 partent deux lanières plates 2

(chaque lanière pouvant être en deux bandes indépendantes et parallèles) comportant à chaque extrémité un anneau 3. Il suffit d'appliquer le gousset 1 contre le talon à protéger, de prendre successivement les anneaux 3 et de les enfiler sur l'avant de la chaussure, ainsi le dispositif est en place. La figure 5 représente en perspective le dispositif monté sur la chaussure. Ce dispositif est en matière plastique souple, réalisé en une seule opération de moulage par injection. Ce dispositif de protection en matière plastique souple à l'avantage d'être extensible.

A titre d'exemple non limitatif, le dispositif de protection aura les dimensions de l'ordre:

47 cm de longueur

9 cm de largeur

6 cm de hauteur

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à protéger de l'usure, l'arrière des chaussures des conducteurs de voitures automobiles.

Revendications

1 Dispositif pour protéger l'arrière des chaussures de l'usure, dûe aux tapis de sol des voitures automobiles caractérisé en ce qu'il comporte un gousset 1 dont la forme est galbée ou plane, relié à deux lanières plates 2 (chaque lanière pouvant être en deux bandes indépendantes parallèles) comportant à chaque extrémité un anneau 3, permettant d'appliquer le gousset 1 contre le talon à protéger et d'enfiler les anneaux 3 sur l'avant de la chaussure, afin de le maintenir en place malgré les sollicitations engendrées par le pied du conducteur.

2 Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que les anneaux 3 et les lanières 2 sont une seule pièce.

3 Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que les lanières 2 et le gousset 1 sont une seule pièce.

4 Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la matière plastique le composant, est souple et permet donc d'épouser les formes.

5 Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la matière plastique le composant est souple, donc extensible et permet de l'adapter sur toutes les pointures de chaussures.

6 Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la matière plastique le composant est antidérapante et lui permet de rester bien en place.

7 Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que les lanières 2 peuvent être en toute autre matière élastique, indépendantes, rapportées et fixées sur le gousset 1 par rivets, collage, par bande type velcro, anneau double ou tout autre objet clipsable ou crochetable.

8 Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que les extrémités des lanières comportant ac-

tuellement des anneaux 3 peuvent avoir tout autre mode de fixation entre elles ou directement sur la chaussure.

9 Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le gousset 1, les lanières 2 et les anneaux 3 le composant, peut être composé d'un gousset arrière 1, de deux lanières (chaque lanière pouvant être en 2 bandes indépendantes parallèles), d'un gousset avant galbé ou plan, l'ensemble formant une seule pièce monobloc.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

FIG 2

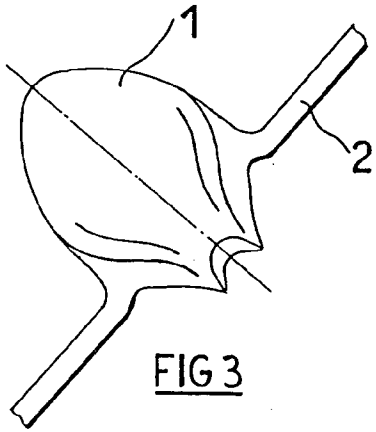
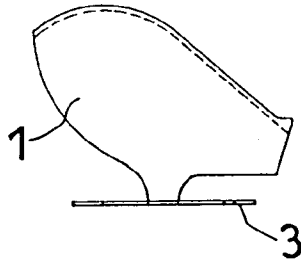


FIG 3

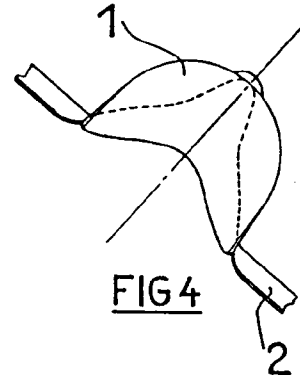


FIG 4

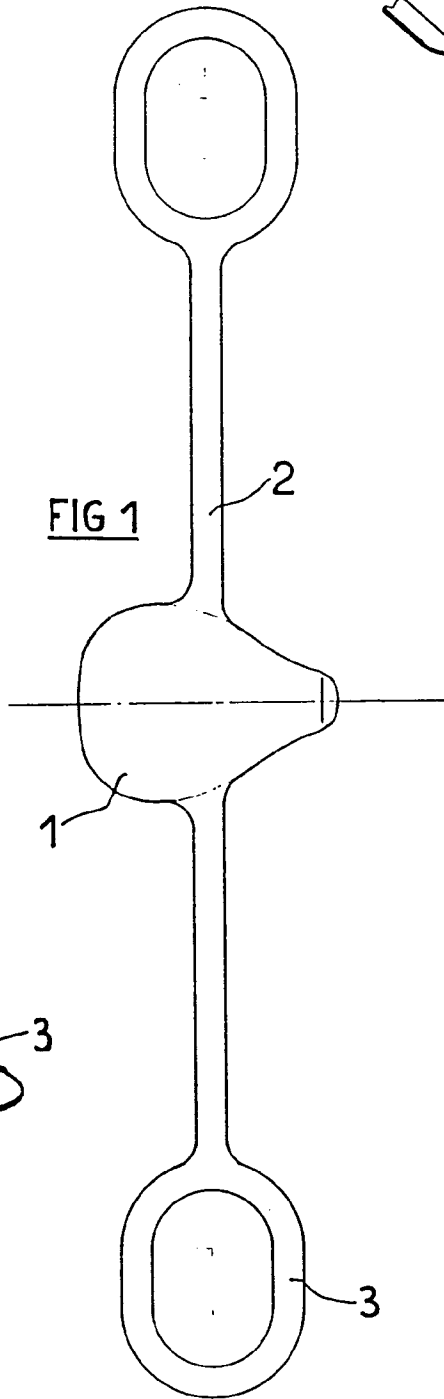


FIG 1

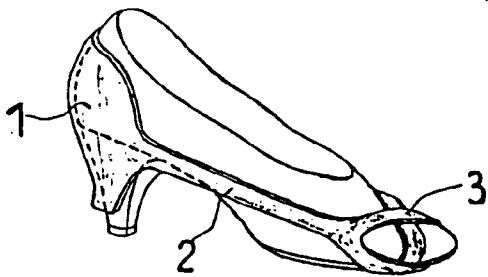


FIG 5

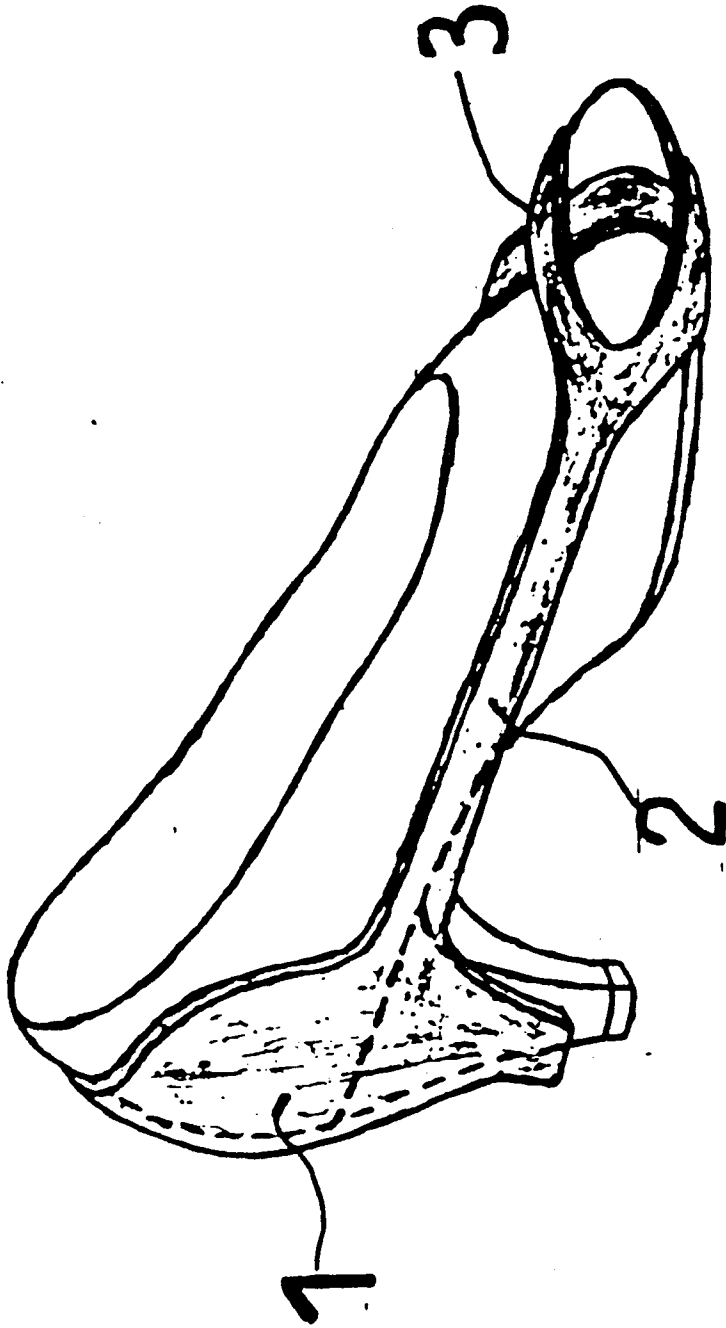


FIG 5



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 93 42 0260

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
X	FR-A-2 618 058 (A. LEMOINE) * le document en entier * -----	1-9	A43B3/16 A43B3/20
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			A43B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lien de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 11 AOUT 1993	Examineur DECLERCK J.T.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			

EPO FORM 1503 03.82 (P0402)